Envoyé en préfecture le 10/02/2026
Reçu en préfecture le 10/02/2026
Publié le
ID : 022-212201248-20260203-2026_02_01-DE

Extrait du registre des délibérations de la commune de LESCOUËT-GOUAREC

2026 – 02 - 01

SEANCE DU 3 FEVRIER 2026

Date de convocation : 26/01/2026
Nombre de Conseillers : 10 **Pour : 8**
Présents : 8 **Contre : 0**
Votants : 8 **Abstentions : 0**

L'an deux mil vingt-six,
le six février à 18h,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Madame Marie-Claude LE TANNO-GUEGAN, Maire.

Etaient présents : Marie-Claude LE TANNO-GUEGAN, Willy BIGOT, Geneviève PINTO, Marie-José NOZAHIC Steven FLAMEN, Anne-Laure LE GUILLOU, Edward POUILLET, Michel EDY

Absent(e)s excusé(e): Anthony KEREVEUR, Victoire LANI
Secrétaire de séance : Geneviève PINTO

2026-02-01 –Ajout d'une question à l'ordre du jour du conseil municipal : débat sur le PADD du PLUI

Madame la Maire demande à l'assemblée l'autorisation d'ajouter une délibération à l'ordre du jour :
Débat prévu à l'article L.153.12 du code de l'urbanisme sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) du plan local d'urbanisme intercommunal tenant lieu de programme

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, à l'unanimité :
ACCEPTENT l'ajout de la question susvisée à l'ordre du jour du conseil municipal

La Maire,

Marie-Claude LE TANNO GUEGAN

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et ans susdits

Extrait certifié conforme au registre
Certifié exécutoire compte tenu de l'envoi en Préfecture le 10/02/2026
De la publication le 06/02/2026

MAIRIE DE LESCOUËT-GOUAREC
Côtes d'Armor